



# Confédération paysanne de l'Hérault

Syndicats pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

## NOS POSITIONS

### **Non au sacrifice des terres agricoles, la transition énergétique peut se faire autrement !**

**Victoire** : grâce à la mobilisation de la Conf' le 19 juin 2019 au siège de la société Arkolia à Mudaison, le projet «Solarzac» tel qu'il a été exposé au cours de la consultation préalable de la [CNDP](#) est ajourné. Ce projet industriel, pour ses promoteurs, visait à conquérir les terres agricoles du domaine de Calmels au sud du Larzac pour y implanter une centrale photovoltaïque et une unité de méthanation sur plusieurs centaines d'ha (400ha = 4 000 000m<sup>2</sup>, soit un carré de 2km de côté).

#### **La transition énergétique peut se faire autrement que par le gaspillage des terres agricoles qui doivent continuer à nourrir les gens.**

Du soleil, il y en a partout. Les projets photovoltaïques doivent s'implanter sur les toits, parkings, anciennes décharges, etc... de préférence non loin des zones de besoin en énergie.

Loin de l'intérêt général, ce projet visait surtout à capter de l'argent public par ses promoteurs ainsi que par le gérant du Groupement Foncier Agricole de Calmels qui comptait réaliser une plus-value considérable en multipliant par 4 ou 5 le prix des terres agricoles.

La spéculation foncière entrave l'installation et le maintien des paysans.

**La mobilisation de la Conf' et des citoyen-nes**, aux côtés de l'association « Terres du Larzac, Terres de paysans, Terres de biodiversité » a permis de faire reculer le projet industriel, malgré les tentatives de ses promoteurs pour « dérisquer », c'est à dire éliminer les risques de procès et donc les oppositions. Malgré les menaces, mensonges, provocations, attaques physiques et dénigrement divers, la résistance s'est toujours montrée pacifique.

Aujourd'hui les promoteurs ne désarment pas suite à leur recul, et au vu des sommes considérables en jeu et déjà investies.

Nous devons rester vigilants et mobilisés !

<b>Contacts :</b> Émilie DEQUIEDT, porte-parole départementale	06 72 80 16 96
Dominique VOILLAUME : <a href="mailto:earllarzac34@wanadoo.fr">earllarzac34@wanadoo.fr</a>	04 67 44 62 03

Rédaction : novembre 2019